



CGS - CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

*Ce modèle est donné à titre d'exemple
et doit être ADAPTÉ en fonction de votre situation.*

ENTRE-LES SOUSSIGNES

La société / Madame Aurore D'HUYSSER, Naturopathe, ayant son siège social au 1 rue de l'Avenir et immatriculé à l'auto-entrepreneur - Urssaf sous le n° 91323211200015,

ET

Madame / Monsieur, né(e) le, demeurant
à, le client.

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Service déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de services proposés par le naturopathe

SERVICES

La finalité de l'activité du naturopathe est l'éducation à la santé.

Il s'agit de techniques de prévention et d'éducation à la santé.

Le naturopathe s'engage par ses prestations sur une obligation de moyens et non de résultats

- Sont exclues toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers le consultant pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.
- Les conseils ou prestations donnés ne peuvent en aucun cas se substituer à un traitement ou suivi médical en cours
- Seul un Docteur en Médecine est habilité à émettre un diagnostic médical comme à modifier ou suspendre les traitements qui m'ont été prescrits

Les prestations proposées se font sur rendez-vous aux dates fixées d'un commun accord entre les parties,

au cabinet du naturopathe

au domicile du client (dans un rayon de 50 Km autour de Bévillers 59217)

ENGAGEMENT DU NATUROPATHE

- Garantir le secret professionnel et ne pas communiquer d'informations confidentielles.
- Se mettre à jour régulièrement par le biais de la formation continue.
- Respecter les préceptes de la naturopathie et la [charte de l'OMNES](#).
- Souscrire à d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

TARIFS

Les Prestations ainsi que les tarifs proposés par le naturopathe sont disponibles sur Le site internet <http://www.aurore-naturo59.fr/> ; Flyer ; Facebook : Aurorenaturo ; Mon pro du bien-être ; résalib.fr.

Le/la cliente peut se rétracter jusqu'à 48 heures avant la séance réservée, sans aucune pénalité.

Le bilan naturopathique ne donne lieu à aucun remboursement par les organismes officiels de Sécurité Sociale, mais certaines Mutuelles peuvent prendre en charge tout ou partie d'un soin non conventionnel. Renseignez-vous auprès de votre complémentaire Santé.

Les soins et tarifs proposés :

TVA non applicable, article 293-B du CGI - à indiquer si c'est le cas

Kinésiologie Instinctive	65 €
Bilan de vitalité	65 €
Séance de suivi naturopathique	45 €
Massage Amma Assis	25 €
Massage Californien	65 €
Massage Crânien	35 €
Massage Ayurvédique	65 €
Kinésiologie / Réflexologie	75 €
Atelier de 2 H à 5 Personnes	29 €
Atelier de 3H à 8 personnes	29 €
Atelier de 3 H à 5 personnes	47 €
Intervention entreprise (7H) Amma Assis	250 €
Tarif de déplacement au-dessus de 15Km	0,15 €/km supp.

Paiements acceptés par CB, chèque ou espèces.

PROTECTION DES DONNEES (loi RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données)

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Moi Aurore D'HUYSSER, je m'engage à utiliser les données collectées dans le strict cadre de mon activité.

Les informations recueillies sont les informations nécessaires à la pratique de la naturopathie, et seront conservées pendant 3 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de ces données personnelles, d'un droit à la limitation du traitement, à la portabilité, d'un droit d'opposition et du droit de définir des directives sur le sort de mes données post-mortem

Je peux exercer ces droits par écrit, auprès de votre mail et/ou adresse postale.

Consultez le site de la [CNIL](#) pour plus d'informations sur vos droits, pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS - MÉDIATION à LA CONSOMMATION

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation* ».

Pour tout litige non résolu avec Aurore D'HUYSSER

Je peux faire appel au service du médiateur de la consommation suivant :

La Société par Actions Simplifiée, **CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION** située au
27, Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND

ENGAGEMENT DU CONSULTANT

NOM : Prénom : Du client

M'engage à :

POUR LES CONSULTATIONS PAYÉES PAR AVANCE,
Renoncer au droit de réflexion ou de rétractation de 14 jours (*Code de la consommation - Article L221-28*)

Signaler toutes maladies ou contre-indication au naturopathe

Prévenir par mail ou téléphone au moins 48h à l'avance en cas d'annulation de rendez-vous.
Tout rendez-vous non annulé dans ce délai fera l'objet d'une facturation

J'ai bien pris connaissance et j'accepte les informations concernant la protection de mes données (loi RGPD) détaillées dans les CGS, j'accepte que les informations saisies par Aurore D'HUYSSER soient collectées et exploitées à des fins d'accompagnement et de conseil pour ma santé.

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Services et les Engagements

Fait en 2 exemplaires originaux à

Le ... / ... / ...

Signature du client